# Informations

La permanence se tiendra au Centre Mondial du Cyclisme à Aigle, le jeudi 26 septembre dès 13h00.

La piste est couverte, en bois, d’une longueur de 200m.

Le local de presse sera sur la pelouse et le local pour le contrôle médical sera le local médical à l’étage du département de la formation et du développement au Centre Mondial du Cyclisme à Aigle.

Le contrôle des licences et la remise des dossards auront lieu le jeudi 26 septembre 2023 de 13h00 à 16h00 au Centre Mondial du Cyclisme à Aigle.

La réunion avec les participants aura lieu dans les tribunes de la ligne opposée le jeudi 26 septembre 2023 à 17h00, au Centre Mondial du Cyclisme à Aigle.

Adresse de l’organisateur :

Suter Xavier, Av. Louis-Ruchonnet 10, 1800 Vevey

suter.xavier@gmail.com

+41 79 554 23 05

La composition du collège des commissaires est la suivante :

Président :

***Paul Watson IRL***

Membres stage UCI :

Thiago Antonia Soares Pinto BRA

Ahmed Saad Allah EGY

Patterson NZL

Holdsworth NZL

Myoin Kim KOR

Vallérie Trottiere CAN

Junichi Sumikama JAP

**RÈGLEMENT**

Seuls les règlements de l’UCI et les contrôles des Commissaires Officiels en assureront la bonne marche.

**ARTICLE 1**

Les 3 Jours d’Aigle est une course qui se veut formatrice. L’organisation veut faire décourvrir aux spectateurs, la magie et la variété de la piste, avec des courses de qualité, dans la convivialité avec un esprit sportif.

**ARTICLE 2**

Le comité d’organisation des 3 Jours d’Aigle est composé de bénévoles. Il est à but non lucratif. Si le bilan financier devait dégager un bénéfice, il serait réinvesti dans la promotion du cyclisme.

**ARTICLE 3**

La participation aux 3 Jours d’Aigle est ouverte aux catégories Elite et U23 le délai d’inscription est fixé au 24 août 2024.

La participation aux Mini 3 Jours d’Aigle se fait sur inscriptions. Les coureurs de la catégorie junior composent le peloton de cette américaine. Toutefois selon décision des organisateurs, il se peut que des coureurs de catégories supérieures puissent compléter le peloton des Mini 3 Jours, si leur niveau est jugé correspondant à cette catégorie.

La participation aux Piccolo 3 Jours d’Aigle se fait sur inscription. Les coureurs des catégories cadet et féminine composent le peloton de ces américaines. Toutefois selon décision des organisateurs, il se peut que des coureurs de catégories supérieures puissent compléter le peloton des Piccolo 3 Jours, si leur niveau est jugé correspondant à cette catégorie.

**ARTICLE 4**

Les relais peuvent se faire de deux façons, soit au cuissard, soit à la volée.

**ARTICLE 5**

La rétropoussette sur un concurrent est interdite.

**ARTICLE 6**

Si pour une raison quelconque, deux équipiers ne peuvent se pousser ou se toucher, le relais sera valable lorsque l’homme à relayer sera à la hauteur de son coéquipier.

**ARTICLE 7**

En cas de chute ou d’incident mécanique de l’un des coureurs, son équipier doit immédiatement reprendre la position de l’équipe dans la course. Il n’y aura pas de neutralisation.

**ARTICLE 8**

Si les 2 coureurs tombent l’équipe aura droit à une neutralisation correspondant au nombre de tour se rapprochant le plus de 1250 m (nombre de tours le plus proche de 1250 à Aigle 6 tours). A l’expiration de la neutralisation, l’un des partenaires reprendra la course à 100% à partir de la position que l’équipe occupait dans le peloton avant l’accident, faute de quoi l’équipe sera pénalisée des tours perdus.

Une équipe ou un coureur neutralisé, ne sont pas autorisés à reprendre la course dans le dernier kilomètre. Si les 2 coureurs d’une équipe tombent dans le dernier kilomètre, ou si le dernier kilomètre commence durant la période neutralisation d’un incident reconnu et l’équipe neutralisée ne peut pas reprendre la course avant le dernier kilomètre. Ces équipes neutralisées seront classées selon les points acquis au moment de l’incident.

**ARTICLE 9**

Les tours gagnés par l’équipe dont l’un des partenaires est neutralisé ne sont reconnus que si le coureur restant dans la course accompli toute la distance, c’est-à-dire ne manque aucun relais durant la prise du tour.

**ARTICLE 10**

Tous les points gagnés dans les épreuves individuelles ne comptent pas pour le classement général.

**ARTICLE 11**

Chaque jour, en plus du classement partiel de l’épreuve ou de l’étape, on établit aussi le classement général sur la base des points obtenus.

Le total des points gagnés pendant les trois jours de course, détermine le classement final.

En cas d’égalité de points, la position des équipes à l’arrivée finale départagera.

**ARTICLE 12**

**Américaines 3 jours, mini 3 jours et piccolo 3 jours**

Le classement aux points est obtenu par l’addition de points marqués par chacun de ses coureurs lors de chaque sprint intermédiaire lors des courses à l’américaine. Le 1er remporte 5 points, le 2ème 3 points, le 3ème 2 points et le 4ème 1 point.

**ARTICLE 13**

**Epreuves individuelles 3 jours**

Dans la catégorie Elite et U19 Mini 3 Jours d’Aigle, il ne sera pas établi de classement général individuel. Les courses individuelles des 3 jours d’Aigle qui sont au programme des championnats du monde attribueront des points pour le classement piste UCI. Une seule épreuve par discipline et par catégorie durant les 3 jours sera prise en compte. Les points attribués seront en classe 1.

**ARTICLE 14**

Les braquets sont limités pour **les madisons** des catégories :

Elite homme : 57x15

Elite dame : 57x15

Les braquets sont limités pour **toutes les courses** des catégories :

Mini : 51x15

Piccolo : 49x15

**ARTICLE 15**

Dans les catégories Piccolo, afin d’éviter une « bataille de matériel » dans les jeunes catégories et suivant les règles Swiss Cycling, seules les roues avec une hauteur de jante maximale de 60 mm sont autorisées. Les roues à disques et les roues à moins de 12 rayons ne sont pas autorisées.

**ARTICLE 16**

La liste des prix est annexée au présent règlement.

**ARTICLE 17**

**Le jeudi 26 septembre**

Elite homme :

* Scratch
* Madison
* Course aux points

Elite femme :

* Omnium

U19 homme :

* Éliminatoire
* Course aux points

U19 femme :

* Éliminatoire

**Le vendredi 28 septembre**

Elite homme :

* Poursuite individuelle
* Éliminatoire
* Scratch
* Madison

Elite femme :

* Poursuite individuelle
* Éliminatoire
* Scratch

U23 homme :

* Scratch

U19 homme :

* Éliminatoire
* Scratch

**Le samedi 29 septembre**

Elite homme :

* Omnium

Elite femme :

* Course aux points
* Madison

U19 homme :

* Tempo race
* Scratch

**ARTICLE 18**

Doivent se présenter au protocole :

Tous les vainqueurs des différentes courses.

**ARTICLE 19**

Afin de respecter le règlement UCI, dans les courses individuelles UCI, seuls 20 coureurs pourront prendre le départ. Selon le nombre de coureurs inscrits, un maximum de 2, 3, ou 4 coureurs par nation étrangère seront autorisés à prendre le départ. Ceci afin de permettre au plus grand nombre de nations de participer.